

Les graphèmes (lettres ou groupe de lettres) transcrivent des phonèmes :

Une même lettre peut transcrire plusieurs phonèmes :

★ La lettre « c » traduit le phonème [k] :

- Quand elle est placée devant **a, o, u, ou une consonne**: *causer, raconter, curieux, clou, décrire, direct...* Il peut y avoir « cc »: *occuper...*
- A la fin de certains mots : *public*

La lettre « c » traduit le phonème [s] quand elle est placée devant **e, i ou y**: *cependant, précis, cygne...*

★ La lettre « g » traduit le phonème [g] :

- Quand elle est placée devant **a, o, u, ou une consonne**: *élégant, gorge, régulier, anglais, grossier*. Il peut y avoir gg: *aggraver*.
- À la fin de certains mots: *gong*.

La lettre « g » traduit le phonème [ʒ] quand elle est placée devant **e, i ou y**: *géant, bougie, gymnase...*

★ La lettre s traduit le phonème [s] :

- **Toujours en début de mot**: *supérieur, selon*.
- A l'intérieur d'un mot, quand elle est placée **entre deux consonnes ou entre une consonne et une voyelle**: *obstacle, brusque...*
- A la fin de certains mots: *hélas...*

La lettre s traduit le phonème [z] quand elle est placée **entre deux voyelles**: *hésiter, résultat...*



[ã], [õ], [ẽ] devant m, b, p

[ã] s'écrit **am** devant un **m**, un **b** ou un **p**: *une jambe, camper, ou em: trembler, rempli, emmitouflé...*

[õ] s'écrit **om** devant un **m**, un **b** ou un **p**: *sombre, complet...*

[ẽ] s'écrit **im** devant un **m**, un **b** ou un **p**: *imbuvable, impôts...*



Le féminin et le pluriel des noms et adjectifs

☆ La lettre qui marque le **féminin** des adjectifs et des noms d'êtres animés est le « e ».

(Je dois y penser même quand elle ne s'entend pas: *un général, une générale*).

➔ Mais il y a parfois **des changements à faire en plus de la lettre e**:

- **doubler la consonne finale**: *un chat, une chatte* - *muet, muette*...
- **ajouter un accent grave**: *le boulanger, la boulangère*...
- **transformer la fin**: *un précieux, une précieuse* - *honteux, honteuse* - *un tigre, une tigresse*...
- **changer complètement**: *un homme, une femme*

➔ Les mots qui se terminent déjà par un e au masculin ne changent pas: *un arbitre, une arbitre* - *calme, calme*...

☆ Les lettres qui marquent le **pluriel** des noms et des adjectifs sont le « s » et le « x » :

- « s » pour tous les noms en « ou » : *un verrou → des verrous*
sauf 7 exceptions en « oux » : *un bijou → des bijoux, un caillou → des cailloux, un chou → des choux, un genou → des genoux, un hibou → des hiboux, un joujou → des joujoux, un pou → des poux*

- « x » pour tous les noms en « au » : *un noyau → des noyaux*
sauf 1 exception en « aus » : *un landau → des landaus*

- « x » pour tous les noms en « eu » : *un feu → des feux*
sauf 2 exceptions en « eus » : *un pneu → des pneus - un bleu → des bleus.*

➔ Il y a aussi parfois **des changements à faire en plus du s ou du x**:

- transformer la fin: *un local, des locaux* - *brutal, brutaux* - *un émail, des émaux*
- changer complètement: *un œil, des yeux.*

➔ Les mots qui se terminent déjà par un s ou un x ne changent pas au pluriel:
une souris, des souris - *faux, faux* - *un gaz, des gaz.*



Les lettres finales muettes

Je peux retrouver la lettre finale muette de certains mots :

- Quand elle sert à former le féminin : désert**t** – désert**e** ;
- Quand elle sert à former des mots de la même famille : combat**t** – combat**ttre**.

Les lettres et les signes qui marquent l'origine et l'histoire des mots

- Des lettres finales muettes qui ne servent ni au féminin, ni à la dérivation (familles de mot) et des lettres muettes à l'intérieur de certains mots s'expliquent par l'origine des mots.

Exemple : condamner vient du latin *condamnere* ; tabaco vient de l'espagnol tabaco...

- L'accent circonflexe a souvent remplacé un « s » : on peut retrouver cet accent en pensant à un mot de la même famille qui contient la lettre « s » :
 - bâtir -> bastide ;
 - impôt -> imposition
 - hôpital -> hospitalier

Attention : L'accent circonflexe disparaît sur « i » et « u ».

SAUF dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif et pour les homophones suivants :

- C'est le fils du voisin / Ce devoir dû par l'élève est rendu au professeur
- le mur de la maison / ce fruit est mûr
- Il est sur la table / Je suis sûr de moi,
- Cet enfant est jeune / C'est la période du jeûne.
- je croîs (verbe *croître*) / je crois (verbe *croire*)



L'accord du participe passé avec le sujet

- Lorsqu'un verbe est conjugué à un temps composé avec l'auxiliaire *avoir*, le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet du verbe → **Elle** *a accusé sa copine*, **les témoins** *ont raconté l'accident*, ...
- Lorsque le verbe est conjugué avec l'auxiliaire "*être*", le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe. → **La boulangère** *s'est trompée*, **les toitures** *se sont effondrées*, ...
- Certains verbes peuvent être conjugués avec les deux auxiliaires : *Le bagagiste a descendu nos valises*, *La perruche est descendue de son perchoir*.



Le graphème « ai »

- Le graphème **ai**, prononcé [e] ou [ɛ] est utilisé **en conjugaison**; parfois accompagné d'autres lettres selon la personne, il indique **le temps** de conjugaison : imparfait, futur, passé simple, conditionnel présent: *Ils étaient, j'étendrai, je prononçai, il faudrait.*
- Dans les autres mots qui contiennent les phonèmes [e] ou [ɛ], je peux retrouver le graphème **ai** en pensant **aux mots de la même famille**.
Exemples: pour écrire secrét[ɛ]re, je pense à secrétariat et j'écris *secrétaire*.
pour écrire vulg[ɛ]re, je pense à vulgarité et j'écris *vulgaire*.

ATTENTION: ce fonctionnement n'est pas toujours vrai: gravier ⇒ la grève.



Le pluriel des noms composés

Pour mettre un nom composé de deux mots au pluriel, je regarde de quels mots il est formé :

- Les parties « **verbes** » ne se mettent jamais au pluriel : un couvre-lit -> des couvre-lits.
- Les parties « **noms** » et « **adjectifs** » prennent très souvent la marque du pluriel : un beau-frère -> des beaux-frères ;
- Il y a aussi des parties « **mots invariables** » : un vice-président -> des vice-présidents.



L'adverbe « où »

Le mot « **où** » est :

- Soit un pronom interrogatif : *Où puis-je appuyer mon échelle ?*
- Soit un pronom relatif : *Il scrute le ciel où il vient de voir un satellite.*

ATTENTION !

Je ne confonds pas « où » avec « **ou** » **conjonction de coordination** qui indique un choix : *Mets-tu un imperméable ou ton blouson ?*



L'adverbe « tout »

- Placé devant un adjectif, le mot « tout » est un adverbe qui peut se remplacer par « très », « bien », « complètement » :

Ex. : un mur *tout* (complètement) enfoncé, des routes *toutes* (très) boueuses.

- « tout » adverbe est invariable devant les adjectifs au masculin-pluriel :

Ex. : des papas *tout* étonnés, des vêtements *tout* tachés,

Et devant les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle :

Ex. : une maman *tout* étonnée, des personnes *tout* agitées.

- Mais il varie et s'accorde comme l'adjectif au féminin et féminin-pluriel quand celui-ci commence par une consonne ou un « h » muet : *une élève toute honteuse, des surfaces toutes lisses.*

ATTENTION !

Je ne confonds pas avec le déterminant « tout » placé devant un nom et qui s'accorde toujours avec ce nom : *tous les livres, toute la journée, toutes les maisons.*



« quel(s) / quelle(s) – qu'elle(s) / qu'il(s) »

- Les mots *quel(s)* et *quelle(s)* sont des déterminants qui s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils accompagnent ; ils s'écrivent en un seul mot.

Ils peuvent être :

- **Indéfinis** → *Nous ne savons pas quel président élire.*
- **Exclamatifs** → *Quel événement !*
- **Interrogatifs** → *Quelles espèces animales connais-tu le mieux ?*

- *Qu'elle(s)* se trouve toujours devant un verbe ; il est formé de deux mots et contient le pronom personnel « elle(s) » que l'on peut remplacer par « il(s) » :

Ex. : *Qu'elles (qu'ils) engagent la conversation sans moi.*